



Comité Technique Paritaire de l'INRA du 9 octobre 2008

Non aux contributions « positives », non à la pensée unique

Madame la Présidente, Messieurs les Directeurs Généraux Délégués,

Lors de la session plénière commune aux Commissions Administratives Paritaires des Adjointes Techniques, des Techniciens, des Assistants Ingénieurs, des Ingénieurs d'Étude et des Ingénieurs de Recherche, la délégation du syndicat CGT vous a interpellé sur une initiative de deux de nos collègues.

Que deux agents de l'INRA soient d'accord avec votre proposition de « consortium recherche et formation supérieure en agronomie, sensu largo » nous n'avons aucune raison de le contester, cela ne regarde qu'eux.

Que ces deux agents le fassent savoir à la communauté des agents relevant de leurs départements et appartenant aux corps des CR, DR, IR et IE ; cela relève de la démocratie au sein de l'INRA, nous ne leur contestons pas ce droit.

Qu'ils utilisent le titre et la fonction de chef de département que vous leur avez attribués, cela les situe déjà au-delà des compétences que leur confèrent ce titre et ces fonctions, puisqu'ils annoncent que leur démarche est strictement personnelle.

Pour ce faire, ils ouvrent un espace informatique et « invitent » les agents CR, DR, IR et IE, placés sous leur autorité, à y déposer leurs contributions « positives ».

Ils violent ainsi, à nos yeux, les règles édictées par la charte des utilisateurs des outils informatiques à l'INRA, en mettant en place un système qui est capable :

- 1) de dénombrier et d'identifier les agents CR, DR, IR et IE, qui se prononcent en faveur de votre proposition et ceux qui se prononcent contre,
- 2) de déterminer « en creux » les agents tièdes ou prudents, mais silencieux,
- 3) de suivre l'éventuelle évolution de la position d'un agent.

Cela nous conduit à émettre une vive protestation contre ce mésusage des outils informatiques de l'INRA.

D'autres collègues, eux aussi chefs de département, incitent les chercheurs et ingénieurs placés sous leur autorité, à participer à cette « consultation ».

Ceci témoigne du climat délétère qui s'est installé à l'INRA, en particulier depuis le lancement de la mission confiée à Monsieur Bernard Chevassus-au-Louis, ceci nous inquiète très fortement.

Compte tenu de la pression que les chefs de département peuvent exercer sur les agents, via les Commissions Scientifiques Spécialisées pour les Chargés et les Directeurs de Recherche, via les Commissions Administratives Paritaires Nationales pour les Ingénieurs d'Étude et les Ingénieurs de Recherche et via les avis aux jurys de Concours Internes de Promotion sur Place des Ingénieurs d'Étude en Ingénieurs de Recherche, nous sommes en droit de craindre les « conseils avisés », donnés par une partie de la hiérarchie intermédiaire.

Enfin, nos deux collègues initiateurs de cette opération annoncent qu'une opération analogue pourrait être lancée, avec votre accord, vers les agents AI et ceux des catégories B et C par l'entremise des présidents de centre ; ce que nous vous demandons de ne pas mettre en oeuvre.

Pour l'ensemble des raisons développées ci-dessus, et sur la base de la longue tradition du droit de penser à l'INRA, nous vous demandons solennellement :

- 1) de vous désolidariser de cette initiative,
- 2) de demander à nos deux collègues de la clore,
- 3) de demander à nos collègues gestionnaires des outils informatiques de l'INRA de détruire les fichiers correspondants aux contributions d'ores et déjà déposées sur la partie spécialisée du site INRA ainsi que les copies éventuellement entreposées sur d'autres parties du site ou téléchargées sur le disque dur d'ordinateurs externes,
- 4) d'organiser un débat démocratique avec l'ensemble des agents de l'INRA dans nos instances de concertation : Comité Technique Paritaire, Conseil Scientifique National, conseils scientifiques et de gestion de départements et de centre,...

Fidèle à ses principes consubstantiels, notre syndicat considère qu'ici comme ailleurs, seule la controverse permet de progresser, et que la pensée unique porte en elle l'asservissement et l'avilissement ; l'histoire est malheureusement trop riche d'exemples.